

Genève

Le Courrier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 7'285  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116  
N° d'abonnement: 1094772  
Page: 3  
Surface: 108'074 mm<sup>2</sup>

**COMMÉMORATION** *Dérangeant au XVI<sup>e</sup> siècle, opposé à Calvin, le théologien protestant Sébastien Castellion apparaît aujourd'hui comme une figure emblématique de la tolérance religieuse.*

# Castellion, le réformateur humaniste

FLORIAN ERARD



Si le mur des Réformateurs était construit aujourd'hui, une place y serait sûrement réservée à Sébastien Castellion, théologien en avance sur son temps et personnage incontournable de la Réforme. KEYSTONE/LDD

Il s'est fait connaître pour avoir pris position, au XVI<sup>e</sup> siècle, contre la peine de mort et pour la pluralité des opinions religieuses, à une époque où de telles positions étaient rares. Et l'une de ses maximes est restée célèbre: «Tuer un homme n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme.» Pourtant méconnu, l'humaniste et théologien Sébastien Castellion (1515-1563) est un personnage incontournable de la Réforme et de sa capitale, Genève, qui célèbre jusqu'à dimanche les cinq cents ans de sa naissance pour «réparer l'injustice», comme l'explique Vincent Schmid, président de l'événement. Plongée dans une pensée aux accents étonnamment contemporains.

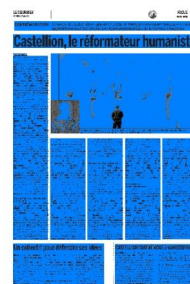
Pourquoi connaît-on si peu Sébastien Castellion? Pourquoi n'y a-t-il aucun buste à son nom, aucune rue hor-

mis un chemin à Cologny? Pourquoi le Musée international de la Réforme (MIR) ne réserve-t-il qu'une place restreinte au natif du Bugey? Il y a plusieurs raisons à cela. «Il est difficile de présenter des objets pertinents, d'époque et bien conservés», clarifie d'emblée Isabelle Graesslé, directrice du MIR qui, à défaut d'opportunités d'acquisition immédiate, expose pour le moment un portrait de Castellion placé en regard de celui de Michel Servet, avec un cartel explicatif. Car comme elle le note, la pensée de Sébastien Castellion permet de rendre compte de la complexité de la Réforme et de la pluralité de ses courants.

Michel Grandjean, professeur d'histoire du christianisme à l'université de Genève, rappelle que les écrits

de Castellion ont très peu circulé, car ils ne correspondaient pas aux idées du XVI<sup>e</sup> siècle où dominait la conception selon laquelle la vérité religieuse est une et unique, et ce qui s'en écarte intolérable. Impossible donc de publier de tels écrits sans risquer une condamnation. *Contre le libelle de Calvin*, écrit défendant Servet exécuté pour hérésie (le médecin et théologien d'origine espagnole rejetait le concept de Trinité et mettait en question la divinité de Jésus), n'a été publié que cinquante ans après la mort de l'auteur. L'ouvrage répondait à un texte de Jean Calvin qui, bien qu'ayant préféré une solution moins cruelle, tentait d'y justifier l'exécution de Michel Servet.

## Contre Calvin et l'orthodoxie



Genève

Le Courrier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 7'285  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116  
N° d'abonnement: 1094772  
Page: 3  
Surface: 108'074 mm<sup>2</sup>

## protestante

Traducteur de *Contra libellum Calvini*, l'écrivain Etienne Barilier explique qu'en s'insurgeant contre l'exécution de Servet, Castellion avait été explicitement menacé de mort. «Même à Bâle, où il s'était réfugié, il n'a pu songer à publier ce texte. Plus encore, ses traductions de la Bible n'ont été rééditées qu'en 2005», ajoute-t-il. A noter aussi que la disponibilité de Castellion elle-même était restreinte, note M. Grandjean: «Il devait travailler pour nourrir ses huit enfants en bas âge et est mort jeune, à 48 ans.»

Personnage important de la Réforme, Sébastien Castellion a donc avancé un certain nombre d'idées dérangeantes et peu recevables à son époque. Il défendait notamment une pluralité d'interprétations du texte sacré. Selon lui, il n'était nul besoin d'être particulièrement éduqué à la foi pour lire la Bible, qu'il avait traduite en latin et en français. «Pour Castellion, la Bible pouvait être comprise grâce au seul esprit humain, à la raison», rappelle Max Engammare, chercheur à l'Institut d'histoire de la Réformation. Une idée évidemment réfutée au XVI<sup>e</sup> siècle, où la cohabitation de la foi avec la raison n'allait pas de soi, et surtout pas dans la cité de Calvin dont les autorités souhaitaient christianiser les comportements. Castellion a même osé cette formule citée par M. Barilier: «La raison est, si j'ose dire, la fille de Dieu. Elle fut avant toutes les Ecritures, avant même la création du monde.» Autre discorde théologique, celle de la «prédestination» qui opposait le théologien à Jean Calvin. Dieu choisit-il par avance les individus qui seront graciés et auront droit à la vie éternelle? Castellion n'en croit rien tandis que Calvin soutient cette position.

Si Sébastien Castellion est aujourd'hui encore connu, c'est en grande partie pour sa maxime devenue célèbre: «Tuer un homme, ce n'est pas défendre une doctrine, c'est tuer un homme.» Il la prononce à l'occasion de l'exécution sur le bûcher, à Genève,

de Michel Servet. La querelle entre Sébastien Castellion et Jean Calvin s'embrase alors. Castellion considère en effet que le gouvernement civil ne peut punir des hérétiques: «Il refusait le double jugement, s'opposant à la condamnation civile alors que le juge-

ment dernier attendait les hérétiques au moment de leur mort», explique M. Engammare. Dans la vision de Castellion, précise aussi M. Grandjean, si les hérétiques ne devaient pas être défendus pour leurs idées, il fallait néanmoins les écouter et tenter, par l'argumentation, de les convaincre de leur erreur.

## Le risque de l'anachronisme

Conséquence logique de ce cheminement intellectuel, Castellion rédige, un an avant sa mort et déjà dans l'oubli, son ouvrage *Conseil à la France désolée*. A la veille des guerres de religion, il y défend le respect des croyances de chacun, s'oppose au «forcement des consciences» et défend ce que l'on pourrait appeler aujourd'hui la liberté de pensée. L'ouvrage est condamné aussi bien par la Sorbonne, alors catholique, que par le Synode national des Eglises réformées.

Autre cheval de bataille du réformé français: la torture. Castellion ouvre en effet la voie à l'indignation face à la «torture judiciaire», un débat datant du XVIII<sup>e</sup> siècle entamé par l'ouvrage *Des délits et des peines* du philosophe italien Beccaria. Comme le raconte M. Barilier, «avant Beccaria, des hommes s'étaient déjà levés pour dire à la fois que la torture était inhumaine et qu'elle ne garantissait en rien l'aveu de la vérité. Parmi ces voix, celle de Castellion. Cela ne nous étonnera pas, nous qui savons son horreur de la violence sous toutes ses formes.»

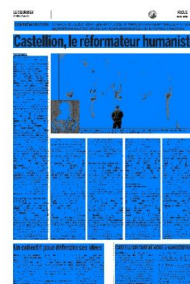
Face aux prises de positions novatrices et dérangeantes de Sébastien Castellion, aux débats importants qu'il a lancés, il est légitime de juger l'homme en avance sur son temps. Ne

pas tuer au nom d'une doctrine ou admettre une pluralité d'interprétations de la Bible sont des exemples de principes dont l'adoption, au fil des siècles, a donné raison au théologien. Cependant, si celui-ci a bel et bien été en conflit ouvert avec Calvin et avec les partisans de l'orthodoxie de la Réforme en raison d'idées «farfelues pour l'époque», note Michel Grandjean, Sébastien Castellion reste un homme du XVI<sup>e</sup> siècle: il jugeait par exemple légitime de punir les criminels par la mort et adhérait aux pratiques de christianisation des citoyens genevois.

## Idées reçues et enseignements

Calvin avait en effet mis en place un «consistoire», soit un organe de jugement moral réglant les conflits de personnes ou proscrivant les mauvais comportements, comme le fait de ne pas se rendre au culte. «Les cas de violence domestiques, par exemple, étaient dénoncés auprès du consistoire», rappelle aussi l'historien du christianisme qui note qu'à une époque où l'on cherchait à aligner les comportements sur la foi, limiter l'accès à l'alcool ou réduire le nombre de fêtes étaient des mesures tout à fait cohérentes. Et Castellion ne s'y opposait en rien, précise Michel Grandjean, rappelant que Genève était réputée être un lieu où il n'était pas désagréable de vivre, du moins si l'on adhérait à la Réforme. Ce n'est donc pas un hasard si des milliers de protestants persécutés en France y ont élu domicile.

Sébastien Castellion n'a jamais, non plus, prôné la séparation de l'Eglise et de l'Etat. «Ce n'est pas parce qu'il estimait que le gouvernement civil ne devait pas punir les hérétiques qu'il défendait l'imperméabilité du religieux et du politique. Il s'agirait là d'une mauvaise interprétation. Castellion pensait en effet que les blasphémateurs niant l'existence de Dieu méritaient une condamnation par le magistrat», précise M. Engammare. Autre idée reçue: Sé-



Genève

Le Courrier  
1211 Genève 8  
022/ 809 55 66  
www.lecourrier.ch

Genre de média: Médias imprimés  
Type de média: Presse journ./hebd.  
Tirage: 7'285  
Parution: 6x/semaine

N° de thème: 377.116  
N° d'abonnement: 1094772  
Page: 3  
Surface: 108'074 mm<sup>2</sup>

bastien Castellion serait le premier philosophe de la tolérance. Jamais Castellion n'utilise ce mot, même s'il jette certainement les bases de ce débat philosophique amené un siècle plus tard par Pierre Bayle. «Sous l'Ancien Régime, la tolérance était même un terme négatif. On tolère, faute de mieux, ce que l'on ne peut pas supprimer», spécifie M. Grandjean.

En revanche, l'humanisme de Cas-

tellion, son refus de la violence et de la torture, la liberté de pensée et le pluralisme des points de vue prônés sont autant d'héritages légués à la postérité par cet humaniste. «S'il fut considéré à l'époque comme un marginal aux idées farfelues et inaudibles, s'il a été un perdant de l'histoire, Castellion s'impose aujourd'hui comme un esprit de référence pour la modernité, qui continue à nous donner à penser»,

remarque M. Grandjean. Et si le mur des Réformateurs était construit aujourd'hui, une place y serait sûrement réservée à ce théologien. Et M. Barilier de conclure: «Ses idées sont plus que jamais nécessaires, car il a placé au cœur de sa pensée et de sa vie à la fois l'amour de la raison et l'amour de l'humain.»

## Un collectif pour défendre ses idées

**En réaction** à la commémoration, en 2009, de la naissance de Calvin, un collectif nommé Castellion 2015 a été fondé par Nadine Sabev, aussi connue comme artiste sous le nom de Nejda. Offusqué par le «marketing Calvin 09 inondant Genève et le monde», ce collectif considère que «l'Eglise protestante, pour redorer son blason», est allée rechercher une «figure de notre passé en en cachant la vraie nature vio-

lente et intolérante», déplore Nejda.

Le site internet, du nom du collectif, propose des interviews d'historiens et autres connaisseurs de la Réforme. Une bibliographie, des extraits de textes, un portrait ou encore des citations de Calvin sont aussi consultables.

**L'objectif du collectif** Castellion 2015 – année anniversaire – est ainsi de mettre en avant les

idées de quelqu'un qui a jeté les bases de la tolérance et de la liberté de pensée, «une figure lumineuse de l'histoire genevoise dont nous pouvons nous inspirer chaque jour», ajoute l'artiste. Plus encore, elle estime que tous les humanistes et défenseurs des droits humains – elle est également juriste spécialisée dans ce domaine – sont «castellionistes» sans le savoir. FED  
[www.castellion2015.ch/Sebastien-Castellion](http://www.castellion2015.ch/Sebastien-Castellion)

## CASTELLION COMMÉMORÉ À VANDŒUVRES

**La célébration** des cinq cents ans de la naissance de Sébastien Castellion se déroulera du 26 au 31 mai au temple de Vandœuvre, lieu où il avait pour habitude de prêcher. Du mardi au vendredi entre 18 h et 20 h, la commune proposera une exposition, suivie de lectures, conférences, débats et verrées. Les différentes facettes de Castellion seront présentées par des chercheurs et professeurs d'université. Parmi eux, Max Engammare et Michel Grandjean. Ils parleront respectivement de la relation entre gouvernement civil et discipline ecclésiastique au XVI<sup>e</sup> siècle et de la contemporanéité des

propos de Castellion. Deux autres conférenciers s'intéresseront à la version française de la Bible établie par celui-ci ainsi qu'à sa théorie de la connaissance religieuse.

**Samedi 30 mai**, une cérémonie commémorative inaugurant un buste de Castellion aura lieu à 11 h, après quoi un repas ainsi qu'un débat sur la liberté de pensée et sur la tolérance seront proposés. Le soir, stand de restauration, bar et musique sont au menu. Un culte clôturera l'événement. FED  
[www.saintpierre-geneve.ch/forum-saint-pierre/serie-bi-blique-de-careme](http://www.saintpierre-geneve.ch/forum-saint-pierre/serie-bi-blique-de-careme)